

ALIMENTATION ET PRISE DE REPAS DE L'ENFANT

<p>◆ Public concerné, conditions d'admission, effectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Public concerné : <ul style="list-style-type: none"> - L'assistant maternel - Le garde d'enfants ▪ Conditions d'admission : <ul style="list-style-type: none"> - Etre agréé par le Conseil Départemental (assistant maternel) - Etre en activité (avoir au moins un employeur) - Obtenir l'accord d'un employeur de son choix pour pouvoir partir en formation. ▪ Groupe : 4 à 12 personnes
<p>◆ Pré-requis : Aucun</p>
<p>◆ Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des repas équilibrés et attractifs à l'enfant ▪ Accompagner l'enfant dans la prise de ses repas. ▪ Favoriser l'autonomie de l'enfant dans la prise de repas
<p>◆ Contenus/savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les besoins nutritionnels de l'enfant. ▪ Les principaux modes de préparation et de cuisson des aliments. ▪ La conservation des aliments et du lait maternel. ▪ Le biberon : préparation, gestes et postures. ▪ Les régurgitations et le reflux gastro-oesophagien. ▪ Les principes de mise en oeuvre de la diversification alimentaire. ▪ Le plaisir et le développement du goût autour du repas. ▪ Les différents régimes alimentaires liés, ou non, à des causes spécifiques. ▪ Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les repas.
<p>◆ Modalités pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthode active ▪ Méthode magistrale ▪ Méthode démonstrative ▪ Partages d'expériences
<p>◆ Modalité d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en situation
<p>◆ Validation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Attestation de fin de formation ▪ Passeport de formation

<p>◆ Durée : 21 heures (3 jours)</p>
<p>◆ Lieu et dates</p> <p>Chemillé : Du 19/05/2024 au 21/05/2024</p>
<p>◆ Accessibilité handicap : Contactez Mme Saint-Lô pour évoquer d'éventuelles spécificités et un accompagnement personnalisé, si besoin.</p>
<p>◆ Satisfaction : Cette formation n'a pas encore été évaluée.</p>
<p>◆ Contacts : Hélène Saint-Lô (responsable formation continue) Ou Véronique Chupin-Drouet (secrétaire) 02-41-30-61-80 chemille@cneap.fr</p>

MAJ : le 8/11/2023